Les 3 Principes de la LOI DE L'ESPRIT DE VIE (ZOÉ)

« Celui qui a le fils à la vie » 1 Jean 5.12

PRINCIPE 1 : L'Esprit nous donne sa loi pour garder la vie reçue quand nous sommes nés de l'Esprit : la LOI DES BESOINS ET DE LEUR PROVISION

3 BESOINS

1. **RESPIRER** : besoin de vivre l'atmosphère du royaume
2. **BOIRE** : avoir soif d'eau vive
3. **MANGER** : avoir faim de Jésus

3 PROVISIONS

1. *« Que tout ce qui respire loue l'Éternel » Ps. 150.1*
2. *« Que celui qui a soif vienne… » Apoc. 22.17 « …nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit » 1 Cor. 12.13*
3. *« Je suis le pain de vie » Jean 6.39*

Les 3 Principes de la
LOI DE L'ESPRIT DE VIE (ZOÉ)

« Celui qui a le fils à la vie » 1 Jean 5.12

PRINCIPE 2 : POUR QUE SA VIE COULE et DEMEURE en nous avec ses bénéfices et ses fruits, JÉSUS NOUS DONNE SA LOI DE DÉPENDANCE ET DE RÉCIPROCITÉ.

Demeurer en lui en observant son commandement de nous aimer les uns les autres comme il nous a aimés

« Je suis le cep, vous êtes les sarments […] Demeurez et moi et je demeurerais en vous » Jean 15.5

PRINCIPE 3 : LA LOI DE L'ESPRIT DE VIE EST PLUS FORTE QUE LA LOI DU PÉCHÉ ET DE LA MORT. La vie revient toujours avec la repentance et le renoncement à soi.

« J'habite le lieu haut élevé et saint, et avec celui qui est abattu et d'un esprit contrit, pour revivifier l'esprit de ceux qui sont contrits, et pour revivifier le cœur de ceux qui sont abattus. » Esaïe 57.15b (Darby)

JÉSUS EST LE PRINC(IP)E DE LA VIE actes 3.15

APÔTRE	Héb. 3.1
SOUVERAIN BERGER	1Jea 5.4
SOUVERAIN PRÊTRE	Héb. 3.1
INTERCESSEUR	Héb. 7.25
AVOCAT	1 Jean 2.1

5 FONCTIONS EXERCÉES POUR NOUS

1 Cor. 1/30

1. SAGESSE
2. JUSTICE
3. SANCTIFICATION
4. REDEMPTION ou DÉLIVRANCE

4 ACQUIS QU'IL VEUT PARTAGER AVEC NOUS